

Michèle Picard
MAIRE DE VÉNISSIEUX
CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'enseignement supérieur
de la recherche et de l'innovation
21 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

Le 22 mars 2019

N/Réf. : SP-080/DEE

Madame la Ministre,

J'ai été sollicitée par les étudiants élus au conseil d'administration de l'Institut National Polytechnique de Grenoble - Esisar. Ils m'ont fait part de leur grande inquiétude suite à la hausse des droits d'inscription qui passent de 610 € à 2500 € par an, soit une augmentation de 410 %.

L'institut National Polytechnique (INP) de Grenoble et ses écoles d'ingénieurs sont régulièrement classés parmi les meilleures grandes écoles d'ingénieurs en France et dans le monde. En 2018, l'INP s'est classé à la première place des écoles d'ingénieurs françaises et à la 9^{ème} place des établissements français d'enseignement supérieur. Dans ces écoles où les situations de diversité sociale sont la norme, l'enseignement dispensé est public. Ce qui devrait être un gage d'égalité des chances d'autant que 30 % des élèves sont boursiers et arrivent pour la plupart, du milieu rural.

Plusieurs universités françaises ont d'ores et déjà renoncé à l'augmentation des frais d'inscription car cette disposition remet en cause le principe même d'une université française ouverte à toutes et à tous. C'est un tri économique qui va à l'encontre de nos valeurs républicaines. Pour les étudiants les moins fortunés, cette mesure représente une discrimination intolérable, contraire aux principes portés par l'université française.

Je vous demande de tout mettre en œuvre pour abroger cette augmentation extrêmement pénalisante notamment pour les étudiants d'origines modestes.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Michèle PICARD

